



**INFORMATIONS
SÉCURITÉ PATIENTS**

INFORMATION TRANSMISE SOUS L'AUTORITE DE L'ANSM

Lettre aux professionnels de santé

03 avril 2020

Mélange équimolaire d'oxygène et de protoxyde d'azote (MEOPA): ANTASOL[®], ENTONOX[®], KALINOX[®], OXYNOX[®] et ACTYNOX[®]

Covid-19 - Précautions d'emploi lors de l'administration du MEOPA aux patients

Information destinée aux pharmaciens hospitaliers, aux SMUR et ambulances de pompiers médicalisées, aux dentistes, aux personnels soignants et médecins utilisateurs

Madame, Monsieur, Chère Consoeur, Cher Confrère,

Ce courrier d'information vous est envoyé en accord avec l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM).

Résumé

- Dans le cas de traitement par MEOPA d'un patient porteur du virus COVID-19 ou susceptible de l'être, il pourrait y avoir un risque de contamination du personnel soignant par le virus exhalé dans l'environnement immédiat du patient, en l'absence du respect des recommandations de bon usage.
- Dans ce contexte, au delà des précautions déjà en place au sein des établissements (masque chirurgical ou FFP2, gants, lunettes, etc.) et en cas d'administration du MEOPA à un patient contaminé par le virus ou susceptible de l'être, les précautions suivantes, spécifiques de ce produit, sont à respecter :

1. Kit ballon à usage unique, fourni et habituellement utilisé SANS filtre

- a. Ce kit ne doit être utilisé qu'après la pose obligatoire d'un filtre 0,22 μ disposé entre le masque patient et le raccord d'arrivée du MEOPA à ce masque ;
- b. Après usage, le kit masque et le filtre doivent être systématiquement jetés et mis dans le conteneur à déchets de soins à risques infectieux prévu à cet effet.

Fournisseurs de ce type de kit Usage Unique (UU) : Intersurgical, VBM et Teleflex.

2. Kits Prêt à l'emploi pour 15 utilisations (fournisseur Intersurgical) livrés avec 15 filtres 0,22 μ

a. Kit ballon simple (*) :

- Utiliser un masque, ainsi qu'un filtre 0,22 μ à usage unique ;
- Après usage, jeter le masque et le filtre systématiquement dans le conteneur à déchets de soins à risques infectieux prévu à cet effet ;
- Désinfecter après chaque utilisation, la partie réutilisable du kit (zone en plastique vert de la valve unidirectionnelle inspiration/expiration), ainsi que le ballon (avec des lingettes désinfectantes par exemple) ;
- Jeter le Kit après 15 utilisations : le kit sera jeté dans le conteneur à déchets de soins à risques infectieux prévu à cet effet.

b. Kit à usage odontologique (*) :

- Utiliser un masque, ainsi qu'un filtre 0,22 μ à usage unique ;
- Après usage, jeter le masque et le filtre systématiquement dans le conteneur à déchets de soins à risques infectieux prévu à cet effet

- Désinfecter après chaque utilisation la partie réutilisable du kit (zone en plastique vert de la valve unidirectionnelle inspiration-expiration), le tuyau annelé entre le masque et le ballon lui-même (avec des lingettes désinfectantes par exemple) ;
- Jeter le Kit après 15 utilisations : le kit sera jeté dans le conteneur à déchets de soins à risques infectieux prévu à cet effet.

(*) : ne pas oublier de comptabiliser les 15 utilisations

3. Système Valve à la demande

Valve à la demande de **CGE (fabrication Sabre)** et **BPR (distributeur Linde)**

Compte-tenu de la difficulté de nettoyage et de décontamination de cette valve, l'utilisation de ce dispositif n'est pas recommandée dans le contexte actuel de la pandémie Covid-19.

Si toutefois, les établissements souhaitent la mettre en œuvre, elle devra être utilisée avec la pose obligatoire d'un filtre 0,22µ à usage unique, posé entre le masque et la valve d'expiration.

Après usage, jeter le masque et le filtre systématiquement dans le conteneur à déchets de soins à risques infectieux prévu à cet effet.

4. Système Accutron (utilisé pour les actes dentaires)

- Sans filtre, les gaz expirés par le patient sont non filtrés et récupérés par l'aspiration dont est équipé le fauteuil ;
- Le rejet final des gaz expirés se fait en sortie de pompe d'aspiration.

⇒ Compte tenu de ces données, l'utilisation de ce dispositif n'est pas non plus recommandée dans le contexte actuel de la pandémie Covid-19

Déclaration des effets indésirables

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur www.signalement-sante.gouv.fr.

Pour plus d'information sur les médicaments, consultez ansm.sante.fr ou base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr.



Information médicale

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter notre service d'Information Médicale ci-dessous :

<p>ANTASOL® SOL France Rue du Compas, ZI des Bethunes 95 310 SAINT-OUEN-L'AUMÔNE Tél : 04.37.03.31.62 Courriel : emilie.sollier@solfrance.com</p>	<p>ENTONOX® LINDE FRANCE 523, cours du Troisième Millénaire 69 800 SAINT-PRIEST Tél : 06.09.10.54.50 Courriel : anne.chevalier-coia@linde.com</p>
<p>KALINOX® AIR LIQUIDE SANTE France 28, Rue d'Arcueil 94 250 GENTILLY</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ville : Tél : 0 969 395 524 Courriel : clientville.alsf@airliquide.com • Hôpital : Tél : 0 969 328 133 Courriel : hospitalier.alsf@airliquide.com 	<p>OXYNOX® et ACTYNOX® AIR PRODUCTS 95 avenue des Arrivaux Lieu dit des Arrivaux 38 070 SAINT-QUENTIN-FALLAVIER Tél : 08.10.00.38.80 Courriel : PHARMAFR@airproducts.com</p>

Les informations complémentaires sont accessibles sur le site de l'ANSM à l'aide du lien suivant : <http://ansm.sante.fr>